RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

- L'accord entre la France et l'Australie a été signé en 1977.
- Chaque année, environ 15 postes sont proposés.

Critères d'éligibilité spécifiques	• **Nationalité** : française ; • **Âge** : être âgé(e) de **29 ans maximum** à la date du dépôt de la candidature ; • **Niveau de langue** : B1 en anglais ; • **Statuts acceptés** : étudiant • **Scolarité :** ➢ Scolarité secondaire effectuée en majorité dans un établissement français (en France ou à l'étranger) ; ➢ Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français obligatoire. • **Niveau d'études et disciplines acceptées :** avoir validé, au moment du dépôt du dossier, **au minimum une L3** dans l'une des disciplines suivantes : ➢ LLCE (anglais), LEA (anglais) ; ➢ FLE, Sciences du langage, Linguistique, DDL ; ➢ Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation ; ➢ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes. Les contrats proposés en Australie requièrent une **grande capacité d'adaptation** de la part des assistants sélectionnés car la plupart des écoles sont situées en **zone rurale ou périurbaine.**
Villes ou régions d'affectation	**Voir la carte** Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.
Établissements	**Écoles primaires ou secondaires**
Calendrier	**Publication des résultats** France Éducation international informera les candidats à partir d'août 2026.

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

Calendrier	**Dates du contrat en Australie** : - de mi-janvier ou mi-février à décembre 2027 (suivant les régions) - pour la région de Victoria : d'avril à décembre 2027 L'année scolaire débute en janvier pour se terminer en décembre de la même année civile. **N.B. Le calendrier n'est pas compatible avec les obligations de service des candidats préparant un concours de l'enseignement français** (le report de stage, s'il est accordé, ne pouvant s'effectuer que pour une année scolaire).
Temps de travail et congés	South Australia — 30 heures par semaine New South Wales — 32,5 heures par semaine Western Australia Victoria — 30,4 heures par semaine Congés selon les calendriers scolaire et universitaire locaux.
Rémunération et aides	**Rémunération mensuelle** New South Wales — 1 200 AUD — 737€ net * South Australia — 5 500 AUD — 3 076€ net * Victoria — 4 200 AUD — 2 375€ net * Western Australia — 4 893 AUD — 2 744€ net * *Conversions en euros données à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change. **Le salaire mensuel est donné à titre indicatif, sur la base du revenu brut annuel fixe prévu de 2019. Ce salaire est échelonné sur un paiement toutes les deux semaines**. Le salaire de l'assistant est soumis à l'impôt sur le revenu, par prélèvement à la source. Il est possible d'en demander le remboursement à la fin du contrat. Le *Department of Education and Training,* employeur de l'assistant, cotise à une caisse de fonds de pension (12% minimum du salaire) dont il est également possible d'obtenir le reversement à la fin du contrat. **Installation** • New South Wales : Les frais de voyage sont à la charge de l'assistant. L'établissement propose le logement et les repas sur le campus. • South Australia, Victoria, Western Australia : Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant. **Il est vivement recommandé aux assistants de prévoir une somme d'argent suffisante pour financer leur voyage en Australie.**
Statut de l'assistant	• South Australia, Victoria, Western Australia L'assistant a le statut de **salarié du** ***Department of Education and Training***. • New South Wales L'assistant a le statut de **salarié de l'établissement d'accueil**. Concernant la déclaration d'impôts en France, chaque assistant est tenu de se renseigner sur le site des impôts selon sa situation.

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

Visa	Visa d'activité temporaire « visa 408 » **Frais de visa :** 430 AUD soit environ 240€ (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change). Le visa vacances-travail (Working Holiday Visa) n'est pas applicable.
Couverture sociale	Les résidents temporaires ne sont pas couverts par le régime national d'assurance maladie australien. L'assistant devra donc souscrire, avant son départ, une assurance internationale valable pour l'Australie. Une preuve de cette affiliation devra être fournie au moment du dépôt de la demande de visa.
Formation	France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEI+.
Liens utiles	Ambassade d'Australie en France : www.france.embassy.gov.au Ambassade de France en Australie : https://au.ambafrance.org/ Réseaux sociaux du programme d'échange d'assistants de langue :
Validation du séjour	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le **site internet** de France Éducation international. À la fin de votre mission, n'oubliez pas de faire remplir l'attestation de services à l'étranger !
Renouvellement de contrat pour une année consécutive	Le renouvellement de votre contrat pour une nouvelle année consécutive dans ce pays n'est pas possible. Toutefois, vous pouvez déposer une nouvelle candidature dans un autre pays, sous réserve de remplir les critères d'éligibilité.

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue propose une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus être autorisés à postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme ne conduit pas automatiquement à leur sélection.

Assistants de langue française — Fiche-destination 2026-2027

Carte

<u>Instructions</u> : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour 3 villes ou régions.

Exemple :
Choix 1 : Victoria
Choix 2 : South Australia
Choix 3 : Indifférent

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- La répartition par groupe régional des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2025-2026 est précisée dans l'encadré ci-dessous.

NB : Les écoles sont généralement situées **en zones rurales ou périurbaines.** Les lieux d'affectation sont souvent très isolés car les villes/villages en Australie sont souvent éloignés de plusieurs heures de route des grandes villes.

New South Wales (0)
South Australia (1)
Victoria (5)
Western Australia (5)

Version octobre 2025

Contact : assistant@france-education-international.fr
En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.